

Lettre **Recommandée** PREUVE DE CONTENU

Ce document atteste du dépôt en ligne de la lettre se trouvant en pièce jointe de ce document.

Elle a été déposée en ligne via le service Lettre Recommandée en Ligne de La Poste à la date ci-dessous.

Date de dépôt: **20/07/2026**

La preuve de contenu n'est pas une preuve de dépôt.

Ce document est signé par le cachet électronique de La Poste, attestant sa fiabilité et permettant de prévenir toutes modifications

Conservez cette preuve de contenu, elle sera nécessaire en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr

Numéro de suivi
87500153145988C

Expéditeur

**M. LEJEUNE DENIS
VILLA SAINT FURSY
73 AVENUE VICTOR HUGO
80410 CAYEUX SUR MER**

Destinataire

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
Mr le Procureur de la République
RUE ROBERT DE LUZARCHES
80000 AMIENS**



Denis LEJEUNE
73 Avenue Victor Hugo
80410 BRIGHTON LES PINS
Cayeux sur Mer
Tél. : 06 10 13 90 71
Email : contact@denislejeune.fr

51Q20100IAE00002

Déposé le : 20.07.2026
LR RI AR

M. LEJEUNE DENIS VILLA SAINT FURSY
73 AVENUE VICTOR HUGO 80410 CAYEUX SUR MER

SD : 87500153145988C



TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
Mr le Procureur de la République
RUE ROBERT DE LUZARCHES
80000 AMIENS

Brighton les Pins, le 20 juillet 2026

OBJET : Contestation du classement sans suite du 8 juillet 2026 – **Erreur matérielle**

RÉFÉRENCES : Ma constitution de partie civile (plainte contre REVOLUT Ltd) : **25 344 038** – déposée le 5 décembre 2025

Classement sans suite reçu le 8 juillet 2026 (référence erronée : **25 104 142**) – se réfère à un classement initial du 14 avril 2025 (plainte contre X)

Monsieur le Procureur de la République,

Copie à : Mme la Procureure Générale Maryvonne CAILLIBOTTE

Par courrier du 8 juillet 2026, sous la référence **25 104 142**, vous m'avez notifié un classement sans suite pour "auteur inconnu", en vous référant à une décision du **14 avril 2025**.

Je tiens à vous faire respectueusement observer que ma plainte avec constitution de partie civile à l'encontre de la société REVOLUT Ltd pour recel d'escroquerie et obstruction a été déposée le **5 décembre 2025** sous la référence **25 344 038**, soit près de huit mois après la date du classement que vous mentionnez. Dès lors, le classement du 14 avril 2025 ne peut pas concerner ma constitution de partie civile, puisqu'elle n'existait pas à cette date.

Je vous prie donc de rapporter ce classement pour erreur matérielle, de statuer expressément sur le fond de ma constitution de partie civile sous la référence 25 344 038, à défaut, de transmettre mon dossier au juge d'instruction compétent, conformément à l'article 86 du Code de procédure pénale.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur de la République, l'expression de ma considération distinguée.

Denis LEJEUNE



51Q20100IAE0000220101